**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Affaire suivie par Isabelle MACE

Responsable retraite - droit d’option

🕻 01 49 35 38 49 - 🖨 01 48 54 89 55

🖪 mace@mairie-rosny-sous-bois.fr

Rosny-Sous-Bois, le 6 avril 2016

Madame Sabrina NAHOUM

1 rue Maurice Druon

93220 GAGNY

Objet : Admission à la Retraite

Madame,

Vous me faites part de votre cessation de fonction à la Ville de Rosny-Sous-Bois, à compter du 1er novembre 2017, date à laquelle vous serez amenée à faire valoir vos droits à la retraite.

Je tiens à vous remercier tout particulièrement pour toutes ces années passées, durant lesquelles j’ai pu apprécier la qualité de votre travail, votre dévouement et la conscience professionnelle dont vous avez fait preuve.

Vos droits aux congés au titre de l’année 2017, au prorata de vos mois de présence, s’élèvent à 26 jours. Il vous faut déduire de ce total, les jours que vous avez déjà posés et établir en accord avec votre responsable de service, une feuille d’autorisation d’absence pour les jours restant à solder, avant le 1er octobre 2017.

Par ailleurs, au prorata de vos années de présence, vous bénéficierez d’un mois de pré-retraite, du 1er octobre 2017 au 31 octobre 2017.

Après de nombreuses années de travail, vous allez maintenant prendre une retraite bien méritée, que je vous souhaite excellente.

Je vous prie de croire, Madame, à l’expression de ma considération distinguée.

Pour le Maire et par délégation

L’Adjointe au Maire chargée

des ressources humaines

Sabrina ADJAM